

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Numéro de la feuille de données de sécurité BIO-016-EU-FR

Code du produit
Nom du produit

1400, 1400-1
Microalbumin Screening Rapid Test

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Détecte la Microalbumine pour une maladie rénale

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Biomerica
17571 Von Karman Avenue
Irvine, CA 92614, USA

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Point de contact Biomerica: (949) 645-2111
Adresse électronique bmra@biomerica.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) no 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008 [SGH]

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008 [SGH]

Mot indicateur

Aucun

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

Aucun renseignement disponible

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2. Mélanges

Nature chimique

Ce produit est un article.

Nom chimique	No EC	No. CAS	% en poids	Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Sodium Tetraborate Decahydrate	-	1303-96-4	<5	Repr. 1B (H360FD)	Non déterminé

Texte intégral des phrases H et EUH; voir la section 16

Ce produit contient une ou plusieurs substances candidates extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

Nom chimique	No. CAS	Substances candidates à la liste des SVHC
Sodium Tetraborate Decahydrate	1303-96-4	X

Section 4 : PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers recours

- Contact avec les yeux** Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander une consultation médicale.
- Contact avec la peau** Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
- Inhalation** Déplacer à l'air frais.
- Ingestion** Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun connu.

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés
Non déterminé.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

5.3. Conseils aux pompiers
Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence

Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

6.2. Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Détecte la Microalbumine pour une maladie rénale.

Méthodes de gestion des risques (MGR)

Les renseignements requis sont donnés dans la présente fiche signalétique.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Les informations suivantes sont données à titre indicatif générale.

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Sodium Tetraborate Decahydrate 1303-96-4		STEL: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	STEL: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	
Component	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Sodium Tetraborate Decahydrate 1303-96-4 (<5)		STEL: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³			TWA: 2 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Sodium Tetraborate Decahydrate 1303-96-4		STEL: 5 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 15 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Éviter le contact avec les yeux.
- Protection des mains** Les gants ne sont pas requis pour une utilisation normale.
- Protection de la peau et du corps** Autre équipement de protection n'est pas nécessaire en utilisation normale.
- Protection respiratoire** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Article		
Aspect	Membrane solide contenant séché ingrédients et laminée sur une bande de plastique	Odeur	Non déterminé
Couleur	Non déterminé	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	7.2 +/- 0.2	
Point de fusion/point de congélation	Non applicable	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non applicable	
Point d'éclair	Non applicable	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité(s)	Non déterminé	
Coefficient de partage	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis.

- Inhalation** Pas une voie d'exposition prévue.
- Contact avec les yeux** Pas une voie d'exposition prévue.
- Contact avec la peau** Éviter le contact avec la peau.
- Ingestion** Pas une voie d'exposition prévue.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 82,099.00 mg/kg

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Tetraborate Decahydrate	= 3493 mg/kg (Rat) = 2660 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	
Polyoxyethylene mono(octylphenyl) ether	= 1800 mg/kg (Rat)		
Polyvinylpyrrolidone	= 100 g/kg (Rat)		
Sodium phosphate dibasic	= 17 g/kg (Rat)		
Polyvinyl alcohol	> 20 g/kg (Rat)		

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé.

Sensibilisation Non classé.

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé.

Cancérogénicité Non classé.

Toxicité pour la reproduction Non classé.

STOT - exposition unique Non classé.

STOT - exposition répétée Non classé.

Danger par aspiration Non classé.

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non déterminé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Non déterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non déterminé.

12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets des résidus / produits non utilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.2 Nom officiel d'expédition Non réglementé

RID

14.2 Nom officiel d'expédition Non réglementé

ADR

14.2 Nom officiel d'expédition Non réglementé

OACI (air)

14.2 Nom officiel d'expédition Non réglementé

IATA

14.2 Nom officiel d'expédition Non réglementé

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Prendre note de la directive 98/24/CE sur la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations ou restriction d'utilisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une autorisation (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XIV) Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une restriction (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Non applicable

Ozone-depleting substances (ODS) regulation (EC) 1005/2009 Ne s'applique pas

Inventaires internationaux

Non déterminé.

TSCA	-
EINECS/ELINCS	-
LIS/LES	-
PICCS	-
ENCS	-
IECSC	-
AICS	-
KECL	-

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance/du mélange par le fournisseur.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

Procédure de classification

Méthode de calcul

Date d'émission : 23-juin-2015

Date de révision : 03-juil.-2015

Note de révision: nouveau format.

Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du règlement (CE) no 1907/2006

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique